

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 février 2008**

Délibération n° 2008-4783

commission principale : déplacements et urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Contrat urbain de cohésion sociale de l'agglomération lyonnaise - Participations 2008 dans le cadre de la convention-cadre 2006-2008 avec les associations Allies, Uni-Est et Sud-Ouest Emploi

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 1er février 2008

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 12 février 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, MM. Blein, Passi, Allais, Assi, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Brochier, Broliquier, Buronfosse, Chevailler, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mmes David, Decieux, MM. Delorme, Denis, Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gignoux, Giordano, Mme Guillaume, MM. Guimet, Huguet, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Julien-Laferrrière, Laréal, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, MM. Nissanian, Pacalon, Perret, Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlrich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Joly (pouvoir à M. Calvel), Daclin, Crimier (pouvoir à M. Malaval), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Bouju (pouvoir à M. Laurent), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Chapas (pouvoir à M. Assi), Collet (pouvoir à M. Communal-Haour), Mme Decriaud (pouvoir à M. Lévêque), MM. Genin (pouvoir à M. Roche), Gerin (pouvoir à M. Thivillier), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Jeannot (pouvoir à M. Barret), Le Gall (pouvoir à Mme Dubost), Millon (pouvoir à M. Barthelémy), Mme Palleja (pouvoir à M. Allais), MM. Sardat (pouvoir à Mme Nachury), Sauzay (pouvoir à Mme Bertrix).

Absents non excusés : Mme Mailler, MM. Béghain, Bonnard, Buffet, Chaffringeon, Clamaron, Mmes De Coster, Desbazeille, MM. Galiano, Gigot, Girod, Guétaz, Guillemot, Lelièvre, Mmes Marquaille, Mosnier-Laï, M. Nardone, Mmes Orcel-Busseneau, Perrin-Gilbert, Pesson, Peytavin, MM. Philip, Rendu, Serres, Téodori, Terracher, Turcas, Vial.

Séance publique du 11 février 2008**Délibération n° 2008-4783**

commission principale : déplacements et urbanisme

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale de l'agglomération lyonnaise - Participations 2008 dans le cadre de la convention-cadre 2006-2008 avec les associations Allies, Uni-Est et Sud-Ouest Emploi**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Les associations Allies, Uni-Est et Sud-ouest Emploi sont les structures porteuses des trois programmes locaux d'insertion par l'économique (PLIE) de l'agglomération lyonnaise, sur les thèmes :

- mobilité des personnes en insertion professionnelle,
- application de l'article 14 du code des marchés publics, soit la mise en œuvre de promotion de l'emploi et de l'insertion,
- insertion dans les domaines artistiques et culturels,
- lutte contre les discriminations dans l'accès à l'emploi.

Elles expérimentent depuis 2003 des actions innovantes qui génèrent des résultats en matière d'insertion économique dans les domaines de :

- la mobilité, en proposant des offres temporaires et innovantes de transport à la demande pour lever les freins à la mobilité pour l'accès à l'emploi des personnes en insertion professionnelle,
- l'utilisation de la commande publique, pour développer des contrats de travail temporaires à destination des personnes en insertion,
- l'utilisation des grands événements artistiques et culturels, pour mobiliser des publics dans des parcours d'insertion.

Dans le cadre d'une convention-cadre triennale renouvelée pour 2006-2008 par délibération du 12 juin 2006 et en accord avec l'Etat, la Communauté urbaine finance la consolidation et l'extension sur l'ensemble de son territoire de ces actions qui ont produit des résultats significatifs et qui s'inscrivent dans la démarche de la Communauté urbaine en matière de lien développement économique/emploi/insertion.

Pour l'année 2008, il est proposé :

- *la mobilité des personnes en insertion professionnelle*

Cette action de transport à la demande est portée par l'association Uni-Est et génère en moyenne annuelle 26 000 heures de travail, 8 300 trajets pour 300 personnes en insertion dont 38 % accèdent ensuite à un emploi durable.

Ce dispositif évolue en 2008 avec une nouvelle organisation qui permet la mise en place d'un transporteur unique qui succède à trois prestataires sur l'agglomération et un élargissement du partenariat.

Le coût total annuel du dispositif est de 434 000 €. La participation de la Communauté urbaine porte sur l'ingénierie d'appui à cette opération. Elle est de 20 540 € en 2008.

- la mise en œuvre de la promotion de l'emploi et l'insertion dans les marchés publics (art. 14)

Cette mission est confiée à l'association Sud-Ouest Emploi. Elle porte sur 3 axes : ingénierie, animation et suivi/évaluation. Pour les neufs premiers mois de 2007, 160 personnes en insertion ont bénéficié d'un contrat de travail temporaire par la mise en œuvre des clauses d'insertion sur les marchés publics de la Communauté urbaine, du Sytral et des Villes (et 550 personnes depuis le début du dispositif).

En 2008, l'enjeu pour la Communauté urbaine consiste, d'une part, à généraliser la clause sur ses propres marchés tel que défini dans les objectifs de la charte d'achat et, d'autre part, à renforcer l'évaluation des résultats auprès des différents donneurs d'ordre de l'agglomération.

La participation de la Communauté urbaine pour 2008 est de 30 000 €.

- la démarche insertion dans le domaine artistique et culturel dans l'agglomération

Depuis 2000, une mission d'appui au montage de projets d'insertion dans le domaine culturel et artistique est confiée à l'association Allies, soutenue par l'Etat, la Région, l'Europe et la ville de Lyon.

Ainsi, pour le défilé de la biennale de la danse 2006, 250 personnes ont bénéficié d'une action d'insertion et, lors de Veduta dans le cadre de la biennale d'art contemporain 2007, 40 personnes en ont bénéficié.

La mission d'ingénierie existante comporte la mise en place d'un appui pour un développement des actions d'insertion auprès d'autres territoires et d'autres établissements culturels dans l'agglomération.

La participation de la Communauté urbaine au titre de l'ingénierie pour 2008 est de 18 000 €.

- la démarche de lutte contre les discriminations à l'embauche par rencontre directe entre employeurs et demandeurs d'emploi (Dating Emploi)

Cette mission, portée par l'association Allies, a consisté à expérimenter dès 2006 la mise en place de rencontres dans l'agglomération entre employeurs et demandeurs d'emploi afin d'éviter les risques de processus discriminatoires directs.

Les résultats pour 2007 montrent 40 entreprises mobilisées pour 266 postes offerts, 734 demandeurs d'emploi reçus en entretien, dont 33 embauchés et 245 qui ont bénéficié d'un second entretien.

La participation de la Communauté urbaine au titre de l'ingénierie pour 2008 est de 10 000 €.

Le coût total de ces trois actions d'agglomération est de 78 540 € pour 2008 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution, sous forme de subvention au titre des programmes 2008, aux associations :

a) - Uni-Est, d'une participation financière de 20 540 € pour la démarche mobilité des personnes en insertion professionnelle,

b) - Allies, d'une participation financière de 28 000 € pour la démarche insertion dans le domaine artistique et culturel et Dating Emploi,

c) - Sud-Ouest Emploi, d'une participation financière de 30 000 € pour la démarche insertion et marchés publics.

2° - Autorise monsieur le président à signer les conventions correspondantes avec les trois associations.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et suivants - compte 657 480 - fonction 824 - opération 0274.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,